

PRÉVENTION *Sur les pistes installées à La Prairie par RAJ*

Sécurité routière pour près de 3000 jeunes

Toute la semaine dernière, les animateurs de RAJ n'ont pas ménagé leurs efforts. Ils ont donné moult conseils de sécurité routière à près de 3000 jeunes.

« **L**E SAMEDI, nous avons retrouvé des jeunes qui étaient déjà venus en semaine avec leur école ou leur centre de loisirs. Et là, nous avons vu qu'ils ne faisaient plus les mêmes fautes et respectaient mieux toutes les consignes de sécurité. » Murielle Mougenot, responsable de Rambouillet Animation Jeunesse, et Anne Forestier, animatrice, pouvaient dresser un bilan très positif de l'action de leur équipe.

Durant toute la semaine, du lundi au samedi, les pistes, que RAJ avait aménagées, avec les services techniques sur le parking de la Prairie, ont accueilli près de 3000



Mercredi, les enfants du centre aéré sont venus sur la piste pour piétons. Ils ont appris à respecter les feux et à passer dans les passages protégés.

jeunes. «Pratiquement toutes les écoles sont passées, ainsi que des jeunes du lycée Saint-Thérèse. Des personnes âgées sont venues aussi le samedi avec leurs petits-enfants sur la piste pour piétons.»

La piste pour cyclos, pour les adolescents, animée avec "Leader motos", a connu un joli succès. Jérémie, 15 ans, venu mercredi avec la maison de quartier de Groussay, nous confiait : «Il est bien ce par-

cours. Il nous fait prendre conscience des dangers qui peuvent exister pour un pilote de deux roues.» Il y avait aussi une piste pour les vélos et une autre pour les voitures, destinée aux lycéens. Avec les autos-écoles "Toscane" et "ECF", les jeunes, dont plusieurs étaient en

conduite accompagnée, ont pu se rappeler les principales règles de sécurité. B. D.



Les jeunes de Groussay ont respecté les principes du pilotage à deux roues.

FAITS DIVERS *Banlieues*

Il y a un an, même Rambouillet était touchée



Il y a un an, Michel Périchon constatait les dégâts. Aujourd'hui, il a été indemnisé par les assurances et la reconstruction de la partie détruite va commencer.

« **L**Y A UN AN, dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 novembre 2005, même la ville tranquille de Rambouillet a été victime des débordements des banlieues difficiles. Le magasin de meubles de Michel Périchon, un artisan rambolitaïn très estimé, avait été partiellement détruit par un incendie d'origine criminelle, dans la zone d'activités du Bel-Air.

Le lendemain, dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 novembre, les policiers rambolitaïns avaient interpellé en flagrant délit sept jeunes qui étaient venus du Valibout (Plaisir) pour casser des voitures et des vitres de boutiques en centre ville ram-

bolitaïn. Ils n'étaient pas les auteurs de l'incendie de la veille mais ils prouvaient bien le débordement du problème des quartiers difficiles jusque dans le sud du département. Un mois après l'incendie, Michel Périchon et son équipe avaient rouvert leur magasin dans de difficiles conditions. Mais qu'en est-il un an après? Michel Périchon explique : «Je viens d'être indemnisé par les assurances mais les travaux de construction n'ont pas commencé. Ils devraient enfin débuter fin novembre. Nous avons perdu environ un tiers de notre surface et ce n'est pas facile.»

B. D.

• Lire aussi en pages 8 et 9

SÉCHERESSE *Associations et élus sont mobilisés*

La catastrophe des sinistrés

« **P**ROVOQUÉS PAR LA SÉCHERESSE DE 2003, des mouvements de terrain ont endommagé de nombreuses maisons. Mais l'état de catastrophe naturelle n'a pas été reconnu. Thierry est président de l'association rambolitaïne des victimes de la sécheresse (ARVS). Dans cette ville depuis trois ans, cent vingt foyers subissent les effets de la sécheresse de 2003. Mais ils n'ont pas encore pu faire les moindres travaux, alors que des fissures de plus en plus grandes lézardent les murs de leurs maisons.

«Dans cette histoire, l'État cherche à gagner du temps et il espère que la mobilisation va s'épuiser», confie Thierry, chercheur de profession. Mercredi dernier, il a pris la parole lors d'une réunion d'information organisée à la salle des fêtes de Maule par l'association des Yvelines, l'ASSPB 78 : «La sécheresse est un phénomène lent, ce qui nous pourrit la vie, parce qu'il est difficile d'établir que les dégâts ont été causés par la sécheresse de 2003. Les sinistrés sont seuls face à leur détresse.»

L'ÉTAT ATTAQUÉ EN JUSTICE

L'association rambolitaïne a attaqué en justice les arrêtés du gouvernement, qui ont exclu toutes les communes du Sud-Yvelines, y compris Rambouillet, de l'état de catastrophe naturelle et de son régime d'indemnisation, via les assurances. Au Perray-en-Yvelines, où habite aussi une

centaine de sinistrés, une association a contesté les arbitrages de l'État. De nombreux maires ont déposé un recours. Le tribunal administratif de Versailles se prononcera.

Depuis deux ans, la députée Christine Boutin intervient dans cette affaire. Présente à la réunion à Maule, elle a annoncé qu'elle déposerait un amendement au projet de loi de finances 2007. Son objectif est d'obtenir le triplement de l'enveloppe d'aide exceptionnelle débloquée par l'État cette année. Actuellement, l'enveloppe s'élève à 180 millions d'euros. La somme moyenne par commune est donc de 60.000 euros, alors que la plupart des devis joints aux demandes d'aide avoisinent les 100.000 euros. Michel Romero, président de l'ASSPB 78, a dirigé la réunion d'information la semaine dernière. «Avec Mme Boutin, nous comptons une alliée solide, reconnaît Michel Romero. Elle nous a permis de rencontrer les gens du ministère de l'Intérieur et une demande de rendez-vous vient d'être envoyée au ministère des Finances.»

Dans les communes exclues du régime de catastrophe naturelle, l'enveloppe exceptionnelle de l'État viendra couvrir en moyenne 54% du montant des travaux de remise en état du



sous-œuvre. «Au maximum, un sinistré aura à sa charge 31 602 euros de travaux. Au maximum. Mais nous aurons encore à notre charge l'étude de sols, le ravalement et les travaux intérieurs», a bien précisé M. Romero.

LETTRE À SARKOZY

Pour chaque demande d'aide exceptionnelle, une franchise de 1500 euros est retenue. L'État compte appliquer un taux de TVA à 19,6%. Dans une lettre adressée le 11 octobre au ministre Nicolas Sarkozy, l'association des Yvelines demande des avancées là-dessus et demande le prêt à taux zéro sur les emprunts et l'abaissement de la taxe foncière, car les maisons sinistrées ont perdu de la valeur. Dans les Yvelines, 451 demandes ont été acceptées par la préfecture et transmises au ministère de l'Intérieur qui a réparti l'enveloppe globale.

Le montant total des 451 devis s'élève à plus de 26,6 millions d'euros, alors que le montant alloué est de 20 millions.

Arnaud Matrand

À Rambouillet, l'exemple d'une maison sinistrée, qui tient avec des étais.

ÉCOLES *Représentants des parents d'élèves*

Résultats des élections

Les 13 et 14 octobre, on a voté dans les 17 écoles de Rambouillet. La FCPE a obtenu 25 élus, l'UNAAPE 19 élus et la PEEP 13 élus.

« **L'**ISSUE DES SCRUTINS des 13 et 14 octobre, 90 parents d'élèves ont été élus dans leurs conseils d'école, sur l'ensemble des 17 établissements du primaire. Il est à noter que 63% d'entre eux appartiennent à l'une des 3 fédérations de parents d'élèves et 37% sont des parents indépendants, qui, eux, ne sont pas représentés dans le comité de pilotage du Contrat éducatif local de la ville de Rambouillet.

En ce qui concerne les parents travaillant en équipe sur tout Rambouillet au sein de leurs fédérations : la FCPE obtient 25 élus, soit 4 de plus que l'an dernier ; l'UNAAPE a 19 élus, soit 2 de plus que précédemment ; la PEEP obtient 13 élus, soit 4 de moins que l'an passé.

RÉACTION DE LA FCPE

Président de la FCPE des écoles de Rambouillet, Jean-Luc Trotignon, fait le commentaire suivant : « Sur notre lancée de l'année dernière, nous continuons à progresser sur Rambouillet au niveau des écoles maternelles et élémentaires. En



Lors du vote au lycée Louis-Bascan.

effet, dans toutes les écoles où nous étions présents l'an dernier, nous retrouvons soit le même nombre de sièges, soit un nombre supérieur. Et nous sommes par ailleurs présents sur une école supplémentaire cette année. C'est le signe que l'apport des parents élus travaillant avec l'aide de la FCPE est apprécié par les autres parents. Je remercie donc tous ces élus, ainsi que tous les parents qui leur font confiance, et leur souhaite bon courage pour leur participation active à la vie de leur école cette année. » Jean-Luc Trotignon souligne

par ailleurs que la participation a été plutôt bonne en primaire sur Rambouillet, puisque c'est en moyenne un peu plus d'un parent sur deux qui a voté, tandis que c'est un peu moins d'un parent sur 3 sur la globalité des 3 collèges et un parent sur 5 au lycée.

DANS LE SECONDAIRE

Quant aux résultats globaux des élections pour le secondaire sur Rambouillet, sur l'ensemble des trois collèges et du lycée Louis-Bascan, la FCPE a obtenu 9 élus, la PEEP 9 élus aussi et l'UNAAPE 7 élus.